



Saint-Denis, le 18 mars 2020

M. Philippe DESBLANCS

**Secrétaire départemental
CGT 974 des personnels
D'insertion et de probation**

à

**Mme Nicole BELLOUBET
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice**

OBJET : URGENT – situation du SPIP 974 face au Covid 19

Madame la ministre,

Je tiens à vous informer que malgré les dernières décisions prises par le Président de La République – allocution du 16 mars 2020, malgré vos messages et leurs déclinaisons par la direction de l'Administration Pénitentiaire – notes des 15 et 17 mars 2020, le service pénitentiaire d'insertion et de probation de La Réunion n'a toujours pas pris de mesures quant au fonctionnement de ses services en cette période de pandémie.

- le télétravail n'est toujours pas organisé sur le département,
- le confinement n'est pas ou peu appliqué (seuls les agents revenant de congé sont mis en quatorzaine),
- les modalités d'un service dégradé ne sont toujours pas définies,
- les maques, gants et autres gels hydroalcooliques manquent.

Les personnels du SPIP 974 sont aujourd'hui en plein désarroi et ne savent plus vers qui se tourner. Ils sont présents sur site prenant ainsi le risque de se contaminer et de contaminer leurs proches.

Face à cette crise sans précédent et alors que la mobilisation de tous est nécessaire pour tenter d'endiguer la pandémie, la situation du service pénitentiaire d'insertion et de probation de La Réunion apparaît comme tout simplement surréaliste et dangereuse pour les personnels.

Je vous demande donc Madame la ministre de bien vouloir rappeler de toute urgence à qui de droit que le confinement n'est pas une option mais bien la règle et que la présence des agents sur site afin d'assurer la continuité de service doit être l'exception.

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le secrétaire départemental CGT 974 des Personnels d'Insertion et de Probation